

Réf. OAI : Activ/RGD Perf.Energ./LSchneider projetRGD CPE

Monsieur Etienne SCHNEIDER  
Ministre de l'Economie et du Commerce  
extérieur  
19-21, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 26 mars 2012

**Objet : Performance énergétique des bâtiments d'habitation – projet de règlement grand-ducal renforçant les exigences pour les bâtiments neufs à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 (votre référence 0133-E12)**

Monsieur le Ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant le projet de règlement grand-ducal renforçant les exigences pour les bâtiments neufs à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012 et nous vous en remercions.

Il a été transmis pour information aux membres obligatoires de l'OAI le 26 mars 2012.

Nous tenons cependant à vous indiquer que dans certains cas limites, par exemple en fonction de l'orientation et de l'ensoleillement, il sera difficile de respecter les classes BA et AA.

Dans ce cadre, il nous semble opportun de préciser que le rendement énergétique devrait être mieux pris en considération dans le calcul des bilans énergétiques. Citons en la matière les installations solaires pour la production d'électricité (et pas uniquement pour la production de chaleur), les éoliennes,...

Ainsi, dans d'autres pays de l'Union Européenne, comme par exemple l'Autriche, ces gains sont pris en compte même lorsque ces systèmes ne sont pas attenants à une construction, mais mis en place dans des terrains adjacents.

Cela va d'ailleurs dans le sens de l'important effort actuel pour une décentralisation de la production d'énergie en vue de ménager les réseaux de transport et de distribution et de mieux les utiliser.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Conseil de l'Ordre

Pierre HURT  
Directeur

P.S. : Un courrier similaire a été adressé à Monsieur Marco SCHANK, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures  
Une copie de la présente a été adressée à Monsieur Tom EISCHEN, Commissaire du Gouvernement à l'Energie